PROCÉDURE DE FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE REPORT DES COURS EN RAISON DE SITUATIONS EXTRÊMES - CFMU

OBJECTIF

Préciser les comportements à adopter par le personnel impliqué lors d'intempéries ou en cas de force majeure entraînant la fermeture du Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU).

DOMAINE D'APPLICATION

L'ensemble des cours pour lesquels le CFMU délivre une certification

FONDEMENT STATUTAIRE

QMS-AUD-02 Approbation des cours de formation et du programme de formation à bord

RESPONSABILITÉ

La gestion du CFMU

PROCÉDURE

L'ensemble des directives à la communauté applicables au CFMU est précisé dans le document *Information à la communauté en cas de suspension des cours ou de fermeture du CFMU* (**SGQ-IMQ-SFC-09-A1**).

Le formulaire « Coordonnées à joindre en cas d'urgence : suspension des cours ou fermeture du CFMU » (**SGQ-IMQ-SFC-09-A2**) doit être rempli par les étudiantes et étudiants lors du 1er jour d'une formation via un lien partagé par un code QR.